NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1109
1er novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 28 OCTOBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1263 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 13 septembre 1999, par laquelle le Conseil a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 14 décembre 1999.

Le temps de service du commandant de la force de la MINURSO, le général de brigade Bernd S. Lubenik (Autriche) se termine le 31 octobre 1999. Après avoir tenu les consultations habituelles, j'ai l'intention de nommer le général de brigade Claude Buze (Belgique) au poste de commandant de la force de la MINURSO, avec effet au 1er novembre 1999.

Je vous serais obligé de bien vouloir en aviser les membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-32427 (F) 011199 011199